

# RÉGULARISATION EXTRAORDINAIRE 2026 : TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

## QU'EST-CE QUE LA RÉGULARISATION ?



Un permis de séjour et de travail d'un an.



Vous pouvez travailler dès que vous êtes informé(e) du début de la procédure.



Les familles en situation irrégulière peuvent régulariser leur situation avec leurs enfants mineurs ou des adultes handicapés.



Période de présentation de la demande:  
**Du 16 avril au 30 juin**

## VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE LA RÉGULARISATION SI :



Vous avez demandé une protection internationale **avant le 1er janvier 2026**.



Vous résidez en Espagne depuis **avant le 1er janvier 2026** et pouvez justifier l'une des situations suivantes:



Vous avez travaillé à votre compte ou pour un employeur, ou vous disposez d'un **contrat ou d'une offre d'emploi**.

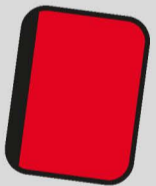


Vous vivez avec votre famille, avec des **enfants mineurs ou des adultes handicapés, ou avec vos parents ou beaux-parents**.



Vous êtes en **situation de vulnérabilité**.

## DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN ?



Vous devez être muni(e) d'une **pièce d'identité** comme un passeport, une carte d'identité ou un titre de voyage.



**Votre casier judiciaire doit être vierge** dans votre pays d'origine ainsi que dans tous ceux où vous avez résidé au cours des **cinq années** précédant votre entrée en Espagne.



Vous devez avoir résidé en Espagne pendant les **cinq mois précédant le dépôt de votre demande** et pouvoir le justifier (justificatif de domicile délivré par la mairie, factures, dossiers médicaux, etc.).



Vous devez vous acquitter des frais de dossier.

## COMMENT DEVEZ-VOUS FAIRE LA DEMANDE ?



En ligne, à l'aide d'un **certificat numérique**.



**En personne, sur rendez-vous gratuit**, auprès des bureaux de poste, de la Sécurité Sociale ou des Services d'immigration.



À travers une entité collaboratrice (gratuitement) ou avec l'aide d'un avocat, d'un assistant social ou d'un cabinet de gestion administrative.



Vous pouvez trouver l'organisme le plus proche de chez vous grâce au moteur de recherche du site web [gen.cat/regularitzacio2026](http://gen.cat/regularitzacio2026).



Plus d'informations et mises à jour sur : [gen.cat/regularitzacio2026](http://gen.cat/regularitzacio2026)